



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau et nature
Unité nature**

Compte-rendu

Affaire suivie par :
Pascal Landier
Chargé de mission Natura 2000 et des
réserves naturelles
Tél : 05 47 30 51 65
Mél : pascal.landier@gironde.gouv.fr

Bordeaux, le 10 août 2023

Objet : Comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau - séance du 20 juin 2023

Présidence	
Monsieur Fabrice Thibier	Sous-Préfet de Lesparre-Médoc

Gestionnaire	
Xavier Chevillot	SEPANSO - Directeur
François Sargos	SEPANSO - Conservateur
Christelle Charlaix	SEPANSO - Garde technicienne
Aurélien Plichon	SEPANSO - Garde technicien
Cyril Forchelet	SEPANSO - Chargé de mission
Mathilde Pigeassou	SEPANSO - Garde animatrice
Lou-Anne Dupont	SEPANSO - Animatrice nature saisonnière
Sophie Beaujan	SEPANSO - Stagiaire Master 2

Collège 1	
Luc Albert	DREAL
Delphine Espalieu	DDTM
Caroline Astre	Agence de l'eau Adour-Garonne
Alexandre Pellé	ONF
Katia Perrin	Conservatoire du Littoral

Collège 2	
------------------	--

Laëtiria Maloubier	PNR Médoc
Collège 3	
Jean-Francis Seguy	Fédération départementale des chasseurs
Collège 4	
Christophe Monferrand	Société Linnéenne de Bordeaux
Alexia Legeay	CSRPN

Personnes excusées :

Fédération départementale de pêche (collège 3)	L. Latory - CSRPN (collège 2)
P. Point - Association Vive La Forêt (collège 3)	A. Le Fouler et P. Lafon – CBNSA (collège 4)
P. Aso – SDIS 33 (collège 3)	

M. Thibier, Sous-préfet de Lesparre-Médoc, accueille les participants et introduit la réunion en commençant par les faits marquants de l'année 2022 :

- Maison de la réserve : échec des négociations, il faudra reprendre la procédure quand le SCOT Médoc Atlantique sera validé
- Point incendies dans le Médoc : 120 départs de feu ont été comptabilisés pour l'arrondissement, aucun d'origine naturelle, plus de 3 000 ha de végétation ont été incendiés. Le massif forestier est plus humide cette année
- l'action du SDIS, pour la saison prochaine sera de maintenir une option de circulation pour la vélocyclette (N-S) / E-O plan plage
- En cas de risque incendie orange/rouge, la route D6e1 dite « route 36 virages », sera fermée aux voitures et réservée à la circulation des vélos
- un itinéraire de substitution pour les agents de la réserve sera discuté et défini dans les prochaines semaines

Il passe ensuite la parole à M. Chevillot, directeur de la SEPANSO. Celui-ci le remercie de sa visite au sein de la réserve. M. Thibier indique qu'il a trouvé celle-ci très intéressante.

M. Chevillot remercie ensuite le Maire de Lacanau pour la mise à disposition de la salle pour la réunion, du bureau au Pôle de l'Aiguillon pour l'équipe et le camping pour loger les écovolontaires.

Il remercie ses équipes pour le travail accompli et les interventions réalisées durant l'année.

Concernant l'installation des bureaux sur le terrain acquis au Pouch, le projet n'a pu être validé suite à une modification des règles d'urbanisme. L'espoir reste que cela puisse se faire dans le cadre du nouveau SCOT.

Grâce au projet de translocation du *Scarabaeus Laticollis* (Bousier rouleur de pilules), la réserve recueille un rayonnement international

Après 22 ans passés au sein de la Sepanso, Aurélien Plichon quitte la réserve pour de nouveaux projets.

M. Chevillot le remercie pour toutes ces années à œuvrer pour la conservation des habitats et de la biodiversité.

M. Sargos présente les faits marquants de l'année 2022 :

- la réserve passe au 4ème rang des sites d'accueil des Grues hivernantes. 10 000 individus comptabilisés lors de l'année

Cité administrative
2 rue Jules Ferry – BP 90
33090 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 93 30 33
ddtm-cellule-territoires-et-biodiversite@girond.gouv.fr

www.girond.gouv.fr

- Arrivée et accueil de Cyril Forchelet, chargé de mission scientifique
- Restrictions des accès de la réserve, en cause les incendies pendant l'été
- La réserve devient un site « référencé » par le SDIS
- L'exploitation forestière est impactée et devra attendre l'hiver prochain pour sa réalisation
- Aménagement d'un nouvel accès au garde-feu de ceinture (sécurité du public et sortie des bois)
- Accueil du colloque d'arachnologie
- La réserve est membre de « Rewilding Europe ». Cette reconnaissance européenne a permis d'obtenir une subvention pour la réintroduction des *Scarabaeus Laticollis*

M. Sargos présente ensuite le bilan de l'année en commençant par un rappel des missions de la réserve :

- Surveillance :
 - ◆ Après la période de confinement post-Covid, un afflux très important a été constaté en 2021 (plus de 56 000 visiteurs). En 2022, la réserve a dû fermer à cause des incendies. Le nombre d'infractions a de ce fait nettement baissé. De plus, des aménagements conséquents pour les vélos aux entrées de la réserve ont concouru à cette diminution.
 - ◆ Les formations professionnelles pour le personnel comptent essentiellement pour l'année 2022 sur la formation aux 1^{ers} secours, sur la venaison, sur les exuvies, et sur la conduite d'engins.
- Inventaires faune-flore :
 - ◆ Le versement des données est effectuée sur les bases de données institutionnelles ; SERENA, FAUNA et OBV.
 - ◆ Les suivis flore sont réalisés en régie par l'équipe de la réserve.
 - ◆ *Carex lasiocarpa* – 2 stations ex Aquitaine, une sur Cousseau et une sur Hourtin.
 - ◆ sur les 57 espèces d'odonates de la réserve, seulement 22 ont été contactées en 2022 (Niveau des plans d'eau trop bas).
 - ◆ Reptiles – le manque de temps du fait de la gestion des incendies n'a pas permis de faire un suivi complet en 2022. Il est toutefois à noter qu'il faisait trop chaud en été pour ces espèces.
 - ◆ 39 nouvelles espèces d'araignées et 7 d'opilions ont été déterminées par les participants au colloque de l'AsFrA à Maubuisson. Ce qui porte l'inventaire à 300 espèces. Marcel Cruveillier, arachnologue réputé et fondateur de l'AsFrA, qui a suivi les travaux d'inventaire sur Cousseau pendant plus de 15 ans, est décédé cette année.
 - ◆ Oiseaux d'eau reproducteurs :
 - baisse importante des limicoles.
 - stabilité des Anatidés et des grèbes.
 - Grandes aigrettes, premier couple en reproduction. Ce qui est rare en Aquitaine.
 - 10420 grues au dortoir en janvier 2022. Ce qui classe la réserve en site d'importance internationale et en 4^{ème} position pour l'hivernage des grues en France.
 - le nombre des Spatules blanches est aussi en baisse. Cela est dû à un niveau bas du marais à la mi-août, non favorable à l'espèce.
 - ◆ Espèces exotiques envahissantes :
 - Suivie sur l'Écrevisse de Louisiane : demande de bilan à la FDAAPPMA et de proposition d'un suivi allégé sur 6 stations avec 4 nasses chacune (la population n'évolue plus).
 - La tortue de Floride pose inquiétude car elle s'est non seulement installée, mais maintenant elle se reproduit.
 - la Corbicule asiatique, coquillage, est une nouvelle espèce qui se développe sur la réserve. Ce qui est inquiétant réside dans le fait que ces bivalves modifient le substrat du lac. C'est une espèce à suivre dans le temps pour en mesurer l'impact.

Mme Legeay indique que les Corbicules n'avaient pas été détectées avant sur Cousseau car elles étaient présentes sur d'autres lacs. Cependant elles meurent en cas de fortes chaleurs.

- ◆ 2^{ème} année de participation aux Sentinelles du climat : suivi du Lézard ocellé, du Lézard vivipare, de la Rainette méridionale et ibérique, des odonates et des papillons de jour.

- ♦ Traitement des données du suivi temporel des oiseaux communs (STOCs) : analyse prévue dans le prochain plan de gestion.
- ♦ Suivi des Coléoptères aquatiques par l'OFB : 39 taxons dont 15 nouveaux sur la réserve.
- Gestion :
 - ♦ Peu de gestion à effectuer avec les nouveaux ouvrages hydrauliques qui sont automatiques. Les relevés montrent des niveaux d'eau au-dessus des objectifs prévisionnels jusqu'en juillet, mais la sécheresse à la mi-août a asséché complètement le marais (du « jamais vu » de mémoire de conservateur).
 - ♦ Régulation du sanglier : Le suivi et la régulation se calent à nouveau sur la saison de chasse, abandonnant l'année civile. L'équipe de la RNN effectue des mesures d'approche/affûts et des battues avec l'ACCA Lacanau et la chasse prend le relais sur Carcans (extérieur réserve).

M. Seguy indique que l'affût et l'approche sont plus efficaces que les battues et sont donc à privilégier.

M. Sargos renchérit en mentionnant que l'utilisation de la cage ne fonctionne pas, une seule prise cette année 2022. De plus, cela demande du temps pour la mise en œuvre.

M. Pellé demande quel est le nombre de battues effectuées ?

M. Sargos répond que c'est selon la disponibilité de l'ACCA et que cela représente 3, voire 4 battues par année.

- ♦ Gestion des clairières : la limitation de la fougère Aigle se fait soit par arrachage manuel (action très chronophage) soit par le passage du brise-fougère. L'objectif est de permettre à la flore indigène de se développer afin d'empêcher la fougère de s'étendre.
- ♦ Chantiers nature : le but est de maintenir les Barins en milieux ouverts en combattant l'implantation des pins. Cette mission est aussi effectuée en régie avec le soutien de bénévoles.
- ♦ Pâturage : le périmètre de déambulation des vaches enveloppe 400 ha de zones humides et 300 ha de forêts. Les vaches restent plus longtemps en milieux forestiers mais n'empiètent pas les zones de pinède car elles n'y trouvent pas de quoi se nourrir.
- ♦ Le broyage mécanique complète l'action de pâturage sur les marais tourbeux et représentait 145 ha en 2022.
- ♦ Poursuite du programme de conservation des Vaches marines en collaboration avec le Conservatoire des races d'Aquitaine.
- ♦ Entretien des clôtures : consiste au maintien des clôtures en bon état et est effectué soit en régie, soit par l'APADEV.
- ♦ Entretien des pistes de service en prévention des risques incendie.
- ♦ L'actualisation des plans du territoire de la réserve transmise aux services de secours au travers de plusieurs échanges, a permis à la RNN d'être référencée « site répertorié » par le SDIS.
- ♦ Un nouveau portail, en supplément de 3 panneaux informatifs, a été installé pour enrayer l'entrée « sauvage » des vélos.

Mme Pigeassou présente le volet animation de la réserve :

- La réserve offre l'avantage d'avoir un accès libre toute l'année. En contrepartie, on note une demande plus forte en juillet-août. Dans ce cadre, elle bénéficie d'un renfort de 6 écovolontaires et de 1 saisonnier
 - ♦ 25 332 visiteurs en 2022 dont 6 351 visiteurs accueillis. Ce qui est moitié moins qu'en 2021 en raison de la fermeture de la réserve cet été, pendant les incendies, soit 21 jours de fermeture.
 - ♦ Des règles ont été mises en places pour limiter les risques : En vigilance orange, il est institué un accueil jusqu'à 14h, et en vigilance rouge, fermeture complète de la réserve. Des panneaux d'accueil qui comportent un disque visuel du niveau de risque incendie, ont été installés pour informer le public. L'équipe était présente pendant ces journées « rouge » pour refouler les personnes qui venaient malgré les interdictions. Le conservateur précise que ce travail était nécessaire mais très ingrat.
 - ♦ Il en découle une baisse des activités organisées : 31 animations Grand Public (sur 67 prévues) et 12 animations guidées hors convention.

M. Thibier indique que sur les 120 départs de feu comptabilisés, aucun n'était d'origine naturelle. Il ajoute que les panneaux de la RNN sont très bien conçus et invite les gestionnaires de massifs du Médoc à s'en inspirer.

Mme Pigeassou poursuit la description des animations de l'année passée :

- ♦ La RNN est intervenue lors d'une sortie pendant les Journées mondiales des zones humides en février 2022.
- ♦ Elle a pris part au festival « Territoires sauvages » en avril.
- ♦ Elle a participé à la Fête de la forêt de Carcans en septembre.
- ♦ La réserve a tenu un stand lors du forum des associations de Lacanau.
- ♦ 2022 constitue l'année de création d'une équipe de bénévoles « à l'année », pour impliquer les habitants du Médoc – ils ont notamment réalisé l'accueil posté « grues » en hiver sur le canal du Montaut (14 accueils pour 196 personnes accueillies).
- ♦ L'animatrice a également développé le dispositif d'accueil des élèves des écoles du secteur : création d'un document pour les sorties scolaires, à l'attention des enseignants pour leur faciliter la logistique. La réserve est située à 3,5km de la route et peut être un obstacle à l'organisation. Ce document a obtenu un très bon retour ; 7 sorties scolaires organisées pour 166 élèves reçus.

Mme Astre demande si la RNN a envisagé l'inscription de la RNN sur linkedin, réseau professionnel. La réserve répond qu'ils ont fléché les réseaux sociaux grand public en priorité.

Mme Pigeassou aborde le sujet de la communication :

- ♦ Un flyer d'information de la réserve est distribué au sein de l'OT Médoc Atlantique.
- ♦ Outre les réseaux sociaux (Instagram, Facebook), une chaîne YouTube diffuse des vidéos sur différents thèmes nature. La dernière avait pour sujet les serpents.
- ♦ En juillet, M. Sargos est intervenu sur France Info pour parler des risques incendie.

Les prévisions pour 2023 :

- ♦ Restaurer le sentier d'interprétation
- ♦ Continuer le projet pédagogique avec les écoles
- ♦ Renforcer la communication

M. Chevillot présente le bilan financier 2022 et le prévisionnel 2023 (bilans annexés en pièces jointes). Le budget 2022 est équilibré autour de 550 k€, auquel on ajoute le bénévolat valorisé autour de 100 k€, budget un peu en hausse cette année avec le bénéfice « plan de relance ». 75 % du budget est constitué de subventions. Les 3 financeurs sont la DREAL, l'AEAG et le département.

Les actions plan de relance ont permis de restructurer un chemin DFCI et de renforcer le broyage sur le marais.

Le point d'indice des agents des réserves a évolué deux fois en 2022. L'effectif sur la réserve reste constant ; 6 sur la réserve et 0,15 administratif.

Mme Espalieu demande quelles sont les prévisions de dossiers « Fonds vert » ?

M. Chevillot répond qu'aucun dossier n'est en préparation pour la réserve. Il compte plutôt sur un projet collectif, comme le dossier « courlis » sur plusieurs sites (en cours de construction).

M. Thibier indique qu'il existe aussi un « fonds vert » sur DFCI pour certaines actions.

Mme Espalieu précise qu'il y a en effet plusieurs volets sur le « fonds vert ».

M. Chevillot répond qu'ils ont pour l'instant fléché uniquement les actions « biodiversité ».

Mme Perrin demande quelle part des recettes de bois est affecté au Conservatoire du Littoral (part CdL/part CD33). En effet, le CdL ne finance pas en tant que tel, mais les revenus tirés de la vente du bois, qui doivent théoriquement lui revenir, sont donnés à la réserve.

M. Chevillot mentionne que la réponse pourra être apportée dès le 21 juillet, pas avant.

Mme Astre ne comprend pas la baisse de la quote-part « État » sur le prévisionnel 2023 et pourquoi la part « AEAG » augmente ?

M. Chevillot indique que cela concerne la fin du plan de relance qui s'exprime par une baisse sur la dotation de la DREAL. De plus, on constate la perte de l'apport du Conseil régional.

Mme Espalieu estime qu'il faut toutefois prendre en compte une augmentation de 11 % de la dotation de la DREAL en 2022.

M. Sargos précise les opérations inscrites dans le budget prévisionnel 2023 :

- ♦ Changement de la base de données, anciennement SERENA pour passer à celles d'OBV et de FAUNA.
- ♦ Suivi acoustique des oiseaux d'eau patrimoniaux (comme la Marouette de Ballion, entendue lors de l'essai).
- ♦ Bilan des suivis de 6 ans sur les Écrevisses de Louisiane (2017-2022).
- ♦ Remplacement du broyeur sur le tracteur.
- ♦ Nouvelles balises GPS pour 2 vaches.
- ♦ Opération de translocation.
- ♦ Opérations courantes reconduites (broyages marais...)
- ♦ Entretien des bâtiments, non effectué en 2022.

M. Forchelet, chargé de mission scientifique, présente l'avancement sur l'élaboration du plan de gestion :

La rédaction s'effectue selon la méthode CT88 (issue de la contribution de l'OFB et des Réserves naturelles de France) et elle définit 5 étapes du cycle de gestion :

- État des lieux,
- Enjeux (responsabilité de la réserve),
- Stratégie,
- Plan d'action,
- Résultats et indicateurs.

Dans l'écriture de l'élaboration, l'étape en cours est de définir les enjeux. L'équipe en a ciblé trois.

1. Travail sur le continuum écologique fonctionnel du trait de côte à la lande humide, fonctionnalité et état de conservation de la trame verte et trame bleue.
2. Mosaïque d'habitats dunaires, forestiers aquatiques et humides : en prenant compte le changement climatique.
3. Un site majeur pour la biodiversité (avec prise en compte du développement des Espèces Exotiques Envahissantes)

Le plan d'actions comprend 60 actions réparties en 13 catégories.

Début novembre, la présentation de l'évaluation du précédent plan de gestion passera en phase de vérification par le CSRPN, en tant que « conseil scientifique ». Le document doit être transmis fin septembre à Mme Legeay.

Mmes Astre et Perrin souhaitent être associées à la mise en œuvre du plan de gestion. L'AEAG indique par exemple qu'ils accompagnent le SIAEBVELG dans un développement « 3 dimensions », prendre en compte le lien avec le drainage forestier, conformément à l'enjeu 1 « intégrer la réserve dans le continuum local ».

M. Chevillot répond qu'en effet la SEPANSO travaille avec le SIAEBVELG pour avoir des niveaux d'eau adaptés en amont de la réserve.

M. Thibier ajoute qu'en tant que partenaires financiers, l'AEAG et le CdL sont directement concernés, et de ce fait, il est tout à fait légitime qu'ils soient informés des différentes évolutions.

La RNN prend acte et travaillera en commun avec la DREAL, l'AEAG, le CdL et le CD33. Un atelier « technique » sera mis en place à l'automne pour que le plan de gestion soit co-construit avec les partenaires.

M. Sargos présente le projet de translocation de *Scarabaeus Laticollis* sur la réserve :

Lors du retour des vaches Marines sur la réserve, en 1990, le cortège des coléoptères coprophages était extrêmement réduit (en nombre d'espèces et d'individus). Au fil des ans ce cortège s'est reconstitué

pour aboutir en 2021 à 29 espèces. Certaines espèces présentes historiquement ont disparus totalement de la réserve, dont le *Scarabaeus Laticollis* et le *Scarabaeus Typhon*. Le nombre de ce dernier est en baisse même dans le sud de la France. Le *Scarabaeus Laticollis* est quant à lui très présent dans la région de Montpellier. Le CSRPN a validé sa réintroduction car historiquement il était présent sur le littoral du Médoc et il bénéficiera du système sanitaire favorable instauré sur l'élevage de la réserve (pas d'utilisation de produits vétérinaires vermifuges extrêmement nocifs pour la faune des bouses). L'opération consiste à prélever 30 couples de la région de Montpellier chaque année pendant 2 ou 3 ans pour les réintroduire sur la RNN. L'équipe s'appuie sur l'aide d'un grand spécialiste en la personne de Jean-Pierre Lumaret. Au printemps 2023, le piégeage a commencé et 63 individus ont été réintroduits dans une clairière à Cousseau. Un suivi est en cours, réalisé par Mme Beaujan, stagiaire Master 2.

M. Thibier demande si une « quarantaine » était nécessaire ?

M. Forchelet répond que non, confirmé par JP Lumaret qui a fait de nombreuses translocations parfois entre deux continents.

En Juillet août 2023, sera présenté le résultat de la reproduction des bousiers réintroduits et en 2024, un 2ème relâcher de renfort de population sera réalisé.

Cette action a bénéficié d'une couverture médiatique intéressante, locale, nationale et internationale.

Visualisation d'un film spécifique :

<https://www.youtube.com/watch?v=FCkym80Ujo>

M. Pellé questionne sur leur capacité de dispersion ?

M. Forchelet répond que celle-ci n'est pas connue spécifiquement pour *S. Laticollis*, mais globalement les coprophages n'ont pas besoin de se déplacer si la présence de bouses est avérée. Par contre, ils ont une très bonne capacité à suivre les vaches.

M. Pellé s'informe sur un éventuel lien entre les 2 RNN ?

M. Forchelet répond que ces insectes ont la capacité de voler. Le lien est possible via la transhumance, mais pas celle des moutons (troupeau itinérant de moutons sur la RNN Hourtin). Cela passe aussi par la faune sauvage telle que les sangliers ou les cerfs. Ils se nourrissent aussi de leurs déjections.

L'espèce est peu prolifique (4 œufs maxi par reproduction) mais ils vivent longtemps (2 ans).

Mme Perrin demande ce qu'il en est de la prédation ?

M. Forchelet estime qu'il y aura de la mortalité. C'est le jeu de la prédation naturelle mais la reproduction a eu lieu ce printemps.

Mme Espalieu propose la reconduction de l'arrêté de régulation des sangliers sans objectif chiffré sur le document.

M. Thibier questionne les membres du comité sur la validation du plan de régulation et ne relève aucune opposition.

M. Thibier se renseigne sur l'évolution filmée par drone de la cartographie des habitats.

M. Sargos indique qu'ils se sont heurtés à des problèmes d'organisation mais cela sera repris prochainement.

M. Thibier rappelle à nouveau la mise en commun du travail sur le plan de gestion et remercie le gestionnaire et les membres présents. Il clôture la séance à 16h10.

Le président de la séance,



Fabrice Thibier

